



Déclaration préalable au CDEN du 21 février 2013

M. Le Préfet, M. le Directeur Académique, M. Le Président du Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

L'UNSA-Education est pour la loi d'orientation. Après 5 années de casse intense du service public d'éducation, comment pourrions-nous être contre ces 60 000 recrutements programmés, contre la formation initiale retrouvée, contre la priorité au primaire ? Malheureusement dans les Côtes d'Armor, par choix du recteur, la dotation à la rentrée prochaine sera nulle.

Dès le départ, nous avons signifié que ce choix ne prenait pas en compte la spécificité rurale de notre département.

Alors même que 74 postes en plus sont prévus pour notre Académie, le fait d'avoir une dotation nulle ne laisse aucune marge de manœuvre et va entraîner des fermetures particulièrement injustes.

C'est d'autant plus regrettable que nous avons subi de nombreuses fermetures ces dernières années et que nos écoles auraient mérité de souffler, enfin ! Elles l'espéraient tant !

En fait, pour la rentrée qui s'annonce, on se demanderait presque si les Côtes d'Armor font bien partie de la France du fait de la différence entre les annonces faites par le Ministère et leur concrétisation au niveau local.

Faisons le point : notre P/E est trop « élevé », notre taux de scolarisation atteint déjà l'objectif national, nos écoles ne correspondent pas au dispositif « plus de maîtres que de classes » et en plus notre démographie scolaire serait en baisse.

Résultat : malgré la priorité nationale affichée pour le premier degré : Nous aurons une dotation de 0 poste pour la rentrée prochaine, nous faisons partie des plus mal lotis en France.

Nous nous interrogeons sur les effectifs prévisionnels, les prévisions de l'an dernier ayant été infirmées par les constats de rentrée. Ces prévisions sont importantes puisqu'elles déterminent les dotations.

Nous contestons le toujours en vigueur « on accueille les moins de 3 ans dans la limite des places disponibles ». Encore faudrait-il rendre ces places disponibles et éviter que le serpent ne se morde la queue.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que nos concitoyens costarmoricens ne comprennent pas le traitement qui leur est infligé. Tel un nuage radioactif qui s'arrêterait à nos frontières, le changement annoncé au niveau national s'arrête à nos terres d'Armor et d'Argoat.

Alors même qu'on leur demande de financer dans l'urgence une réforme des rythmes, certains élus ne comprennent pas qu'on ferme une classe dans leur commune, à fortiori lorsqu'ils ont fait de gros investissements dans leur école.

Les parents, enseignants et élus le comprennent encore moins lorsqu'il s'agit de zones rurales et sensibles qui devaient être épargnées par ces mesures. En revenant sur quelques prévisions de fermetures en monde rural, un geste a été fait mais ce n'est pas suffisant.

L'UNSA-Education déplore toujours et encore que les règles de carte scolaire ne soient pas les mêmes pour le public et le privé. Certaines décisions envisagées sont pour le moins surprenantes et bénéficieront clairement aux écoles confessionnelles.

Un exemple est pour le moins parlant c'est celui de Corlay qui verra son école publique avoir 85 élèves pour 3 classes alors que l'école privée n'en a que 55 pour le même nombre de classes. Nous reviendrons sur cette situation durant ce CDEN.

Nous déplorons que les différences d'effectifs entre les prévisions faites par l'administration en novembre et celles plus récentes transmises par nos collègues directeurs ou les élus ne soient pas prises en compte. Il est vrai que dans certaines situations 2 ou 3 élèves en moins permettent de fermer ou de ne pas ouvrir avec pour conséquence des moyennes atteignant les 26,5 et 26,75 par classe (M. le Directeur Académique ayant affirmé qu'il n'y aurait aucune école ayant 27 élèves ou plus de moyenne par classe.)

Nous n'oublions pas que les moyennes sur le papier représentent parfois bien plus dans les écoles, avec des niveaux multiples, des enfants handicapés ou ayant de sérieuses difficultés.

Souvent il nous a été répondu que la situation de certaines écoles serait revue à la rentrée, lorsque celle-ci arrive on nous dit alors que les ajustements de rentrée ne concernent que des situations exceptionnelles ...

La fusion est très « tendance » et si elle n'est pas acceptée, la sanction tombe, la classe est fermée. Nous tenons à signaler que le contexte de ces fusions est parfois bien tendu, les pressions pouvant être nombreuses et multiples. Léhon étant un exemple pour le moins significatif.

La dotation nulle subie par notre département ne permettra pas non plus de résoudre les problèmes de remplacement récurrents, notamment à l'est de notre département.

Et que dire de la formation spécialisée ? Nous manquons cruellement d'enseignants détenteurs du CAPSH et aucun enseignant supplémentaire ne pourra suivre cette formation à la rentrée prochaine.

Par ailleurs, il est grand temps que les RASED retrouvent les moyens d'aider efficacement, sur tout le territoire, les enfants qui en ont le plus besoin et en particulier dans notre département où de nombreux postes ont été supprimés.

Parlons maintenant de la réforme des rythmes ; S'il y avait quelque chose à faire en urgence, c'était de revoir les programmes !

Dans nos communes, bon nombre de municipalités reconnaissent qu'elles n'auront ni les moyens, ni les infrastructures, ni le personnel pour accueillir et encadrer les élèves sur le temps périscolaire malgré l'aide financière gouvernementale. Le temps péri-scolaire pourrait donc se résumer à une « garderie ». Où sera alors l'intérêt des enfants ? Que dire des différences suivant les communes ?

Notre ministre a dès le départ axé son discours sur les rythmes scolaires, parallèlement un grand flou a régné et règne toujours. Au fil des semaines, l'attente s'est transformée en interrogation, l'interrogation en étonnement, l'étonnement en inquiétude, l'inquiétude en grogne, la grogne en colère.

Les enseignants ne refusent pas une réforme des rythmes, ils refusent cette réforme imposée à tous dans l'urgence.

Les professeurs des écoles n'ont qu'un désir : que l'organisation de la nouvelle semaine scolaire soit vraiment au service de leurs élèves sans qu'eux en soient les oubliés !

A L'UNSa-Education, nous ne voulons ni statu-quo, ni bricolages !

Nous voulons une réforme des rythmes ambitieuse prenant en compte l'avis des enseignants, des parents et l'intérêt des enfants !

Nous souhaiterions :

- que du temps soit laissé afin de mettre en place une réforme cohérente dans l'intérêt de tous.
- que les conseils d'école soient la cheville ouvrière de cette réforme.
- que les enseignants soient réellement impliqués dans la mise en place de cette réforme
- que cette réforme des rythmes écourte réellement les journées des élèves
- qu'une prise en charge extra-scolaire éducative de qualité et gratuite puisse être proposée à nos élèves sur l'ensemble du territoire.

Une toute dernière chose au sujet des rythmes, nous nous interrogeons fortement sur les modalités de versement par l'état de l'aide aux écoles privées ...

Nous vous remercions de votre attention.